



VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 JUIN 2013

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 19h10'.

45 membres sont présents : MM. FIRKET Michel, de LAMOTTE Michel, Mme YERNA Maggy, MM. EMONTS Claude, GOFFIN Jean-Pierre, SCHROYEN André, STASSART Pierre, GODEAUX Jean-Géry, Mme DEFRAIGNE Christine, M. FORET Gilles, Mme FERNANDEZ FERNANDEZ Julie, M. CHAMAS Fouad, Mmes LAMBERT Marie-Claire, WEGIMONT Corinne, M. GILISSEN Pierre, Mmes SHABAN Fatima, ERNST de la GRAETE Brigitte, M. HUPKENS Jean Pierre, Mme HEINDRICHS Bénédicte, MM. KRETTELS Guy, MARCOURT Jean-Claude, LEONARD Roland, DREZE Benoît, Mme NIKOLIC Diana, MM. BOUSETTA Hassan, BOUGNOUCH Mohammed, DREZE Fabrice, Mme FRAIPONT Elisabeth, MM. AYDOGDU Mehmet, PETERS Michel, Mmes FRISEE Nathalie, BLAVIER Géraldine, M. HEDEBOUW Raoul, Mme DELVAUX Anne, MM. FAWAY Michel, SCHREUER François, MARNEFFE Jacques, MANIGLIA Giuseppe, Mme SCHLITZ Sarah, MM. MARAITE Louis, GILLIS Marc, BOVY Sébastien, Mme LECRON Sophie, MM. BONJEAN Jean-Paul et DEMEYER Willy

Sont également présents : M. ROUSSELLE Philippe, Secrétaire communal, M. MANTOVANI Serge, Secrétaire communal adjoint, M. BEAUPERE Christian, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

4 membres sont absents : Mme DE KEYSER Véronique, M. le BUSSY Quentin dont deux sont excusés, à savoir, M. MIKLATZKI Raphaël et Mme NEUPREZ Audrey.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27 et L1122-28 du code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SEANCE PUBLIQUE

M. LE BOURGMESTRE

1.

Prend connaissance de l'approbation, par le Gouvernement provincial de Liège, du compte budgétaire 2011 ainsi que du bilan 2011 de la Zone de police au 31 décembre 2011.

2.

Arrête provisoirement le bilan, le compte de résultats et le compte budgétaire de la Zone de police au 31 décembre 2012.

La délibération est adoptée par 26 voix pour, 19 voix contre et 0 abstention.

3.

Prend connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 30 septembre 2012.

4.

Prend connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 31 décembre 2012.

5.

Adopte le budget ordinaire de la Zone de police pour l'année 2013.

La délibération est adoptée par 26 voix pour, 19 voix contre et 0 abstention.

6.

Adopte le budget extraordinaire de la Zone de police pour l'année 2013.

La délibération est adoptée par 26 voix pour, 19 voix contre et 0 abstention.

M. L'Echevin FIRKET

7.

Adopte les règlements suivants :

- 1) règlement relatif à la redevance sur les demandes d'autorisation d'activités en application du décret relatif au permis d'environnement;
- 2) règlement relatif à la taxe de remboursement des frais de construction de trottoirs et/ou d'établissement de bordures, en abrégé : « taxe de remboursement de trottoirs »;
- 3) règlement relatif à la taxe de remboursement des frais de construction d'égouts, en abrégé : « taxe de remboursement d'égouts »;

SEANCE DU 12 JUIN 2013

4) règlement relatif à la taxe sur les panneaux publicitaires;

La délibération est adoptée par 34 voix pour, 11 voix contre et 0 abstention.

5) règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes, ainsi que sur les établissements classés en vertu de la législation relative au permis d'environnement, en abrégé : « taxe sur les établissements dangereux »;

La délibération est adoptée par 44 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

6) règlement relatif à la taxe sur les logements de superficie réduite ou meublés offerts en location, en abrégé : « taxe sur les logements »;

La délibération est adoptée par 17 voix pour, 12 voix contre et 5 abstentions.

7) règlement relatif à la taxe sur les hôtels et assimilés;

La délibération est adoptée par 37 voix pour, 0 voix contre et 8 abstentions.

8) règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires et assimilés;

La délibération est adoptée par 43 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

9) règlement relatif à la taxe sur les exploitations de parkings;

La délibération est adoptée par 34 voix pour, 11 voix contre et 0 abstention.

10) règlement relatif à la taxe sur les sex-shops;

La délibération est adoptée par 42 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

11) règlement relatif à la taxe sur les commerces de nuit;

La délibération est adoptée par 42 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

12) règlement relatif à la taxe sur les phone-shops;

La délibération est adoptée par 42 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

13) règlement relatif à la redevance portant sur le plan de stationnement (modification);

La délibération est adoptée par 33 voix pour, 12 voix contre et 0 abstention.

14) règlement relatif à la taxe sur les terrains non bâtis;

La délibération est adoptée par 38 voix pour, 0 voix contre et 7 abstentions.

15) règlement relatif à la taxe sur les parcelles non bâties.

La délibération est adoptée par 43 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

8.

Prend connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 juillet 2012.

9.

Prend connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 août 2012.

10.

Prend connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 septembre 2012.

11.

Prend connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 octobre 2012.

SEANCE DU 12 JUIN 2013

12.

Prend connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 novembre 2012.

13.

Prend connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 décembre 2012.

14.

Adopte provisoirement le compte budgétaire de l'exercice 2012, le bilan et le compte de résultats au 31 décembre 2012.

La délibération est adoptée par 26 voix pour, 19 voix contre et 0 abstention.

Le groupe ECOLO dépose des amendements. Il s'agit de :

- l'inscription d'un euro symbolique dans le budget extraordinaire pour le projet « ISATIS ».
- l'inscription d'un euro symbolique dans le budget extraordinaire pour le projet « Un centre de l'immigration et de l'interculturalité ».
- suppression de l'article 12/040/36606/13/01 et du montant correspondant, pour la « Redevances sur l'occupation du domaine public par des terrasses » et ainsi ramener de 360.000,00 EUR à zéro pour 2013.
- Création d'un article budgétaire dans le programme 09/104/11541/13/03, rédigé comme suit: Traitement du personnel communal – rédaction de fiches - plan d'action pour la réduction de la consommation énergétique dans les bâtiments - suivi du bilan carbone « 50.000,00 EUR ».
- Création d'un article budgétaire dans le programme 08/104/7336/13/10, rédigé comme suit: Equipement et maintenance – réalisation des travaux dans les bâtiments communaux pour la réduction de la consommation énergétique – suivi du bilan carbone « 200.000,00 EUR ».
- Rétablissement du budget à son montant de 2012 en ce qui concerne l'article 07/921/33101/13/01 « Service des logements : Subsidés et primes directs accordés aux ménages – primes énergie » Passage du montant prévu de 50.000,00 à 125.000,00 EUR.
- Rétablissement du budget formation du personnel à son niveau de 2013, en espérant que cette année-ci sa suggestion sera entendue.
- Fusion de l'article 152 10420/33202/13/01 « Commission Solidarité Liège-Monde » avec l'article 012/105/33202/13/27 « Liège aide Haïti, » .Initiative tout à fait louable recevant à elle seule un budget identique à celui précité, soit 10.000,00 EUR, Incohérent.
- Proposition de prévoir un budget destiné à rémunérer la démarche scientifique et de bénéficier de l'expertise d'un chercheur, et à financer la réalisation d'un panneau explicatif à poser près de la Stèle de l'hôtel de Ville.

Il y a 9 voix pour, 30 voix contre et 6 abstentions. Les amendements sont rejetés.

SEANCE DU 12 JUIN 2013

Le groupe MR dépose des amendements. Il s'agit de :

- inscrire un article au budget 2013 permettant la création d'un véritable lieu d'accueil du touriste à Liège et de la crédits d'un euro prévisionnel avec compensation là où le Collège le souhaite.
- inscrire un article au budget 2013 permettant la création de jardins contemporains.
- inscrire un article au budget 2013 permettant la mise en place de tables d'orientation sur les hauteurs de la cité : Cointe, Sainte-Walburge, Thier-à-Liège, Glain.
- inscrire un article au budget 2013 permettant la mise en avant du patrimoine militaire de la Citadelle – mise en place d'un parcours de la mémoire.
- inscrire un article au budget 2013 permettant l'acquisition d'audio-guide.
- inscrire un article au budget 2013 permettant la création d'une scénographie historique sur une dizaine de bâtiments.
- inscrire un article au budget 2013 permettant création d'un label « tourisme et handicap ».
- Remplacement de l'ampoule/de l'éclairage du puits de Païnporte.
- inscrire un article au budget 2013 permettant la création de stages pour enfants porteurs de handicaps durant les vacances scolaires.
- inscrire un article au budget 2013 permettant la création d'un poste de médiateur communal.
- inscrire un article au budget 2013 permettant la création d'un projet de prévention en matière racket à l'école.
- inscrire un article au budget 2013 permettant l'aménagement des abords du parking de l'Hôtel de Police sis Rue Natalis à 4020 Liège.
- inscrire un article au budget 2013 pour des actions de lutte et de prévention de la toxicomanie dans les écoles ainsi que pour la prise en charge des familles, souvent impuissantes face au problème.
- Soutenir les activités industrielles et commerciales en période de crise
S'inscrire dans la dynamique lancée à d'autres niveaux de pouvoir pour soutenir l'emploi concernant la taxe sur la force motrice.
- investir dans un suivi informatisé et centralisé de la consommation énergétique des bâtiments communaux, notamment ceux identifiés et suivis dans le cadre du programme Communes énerg'éthiques.
- inscrire un article au budget 2013 pour permettre l'acquisition de solutions informatiques modernes et performantes en vue de cartographier les voiries communales et de gérer les données y relatives.
- ajouter un article au budget 2013 pour l'instauration d'une antenne mobile qui rejoint les hôpitaux de la Ville avec, à son bord, des agents détachés de leur poste et bureau habituels, en vue de permettre la déclaration de naissance à la maternité.
- insérer un article budgétaire en vue de la création d'un micro-site Internet destiné à l'information sur l'accueil de la petite enfance sur le territoire de la Ville.
- ajouter un article au budget 2013 pour soutenir le Centre Antoine Vitez.
- ajouter un article au budget 2013 pour soutenir le théâtre de l'Aléna, institution culturelle et de proximité.
- ajouter un article au budget 2013 pour célébrer le 100e anniversaire de la Guerre 14-18.
- inscrire un article budgétaire permettant l'aménagement d'une première tranche du parcours Vita et d'inscrire un budget de 1 euro prévisionnel.

SEANCE DU 12 JUIN 2013

- ajouter un article au budget 2013 pour soutenir les clubs sportifs établis, sous statut d'asbl, sur le territoire de la Ville de Liège.
- ajouter un article au budget 2013 intitulé « Investissements pour une salle d'événements estudiantins ».
- ajouter un article au budget 2013 pour des actions de lutte et de prévention de la toxicomanie dans les écoles ainsi que pour la prise en charge des familles, souvent impuissantes face au problème.
- ajouter un article au budget 2013 pour l'appréhension de la problématique prostitutionnelle.
- inscrire un article budgétaire permettant la mise en place de feux intelligents.
- ajouter un article au budget 2013 pour l'achat de caméras piéton pour la Police de Liège.
- acquisition de panneaux indicateurs de vitesse, également appelés radars dissuasifs, pour les placer sur des axes où aucun aménagement n'est fait pour réduire la vitesse;
- insérer un article au budget 2013 pour la mise en place d'un numéro de téléphone spécifique de la Ville de Liège pour signaler tout problème ou défaut de propreté, d'éclairage, de voirie, de mobilier urbain, etc.
- insérer un article au budget 2013 pour la mise en place d'une fiche de signalement sur le site Internet de la Ville de Liège pour signaler tout problème ou défaut de propreté, d'éclairage, de voirie, de mobilier urbain, etc.
- ajouter un article au budget 2013 sous le titre « Administration générale ». Il est crédité de 1,00 EUR prévisionnel et permettra la mise en place d'un audit administratif et financier des services communaux (et para-communaux) de la Ville.
- créer un article au budget 2013 pour la mise en place d'un service SMS pour diffuser certaines informations à la population.
- ajouter un article au budget 2013 sous le titre « Administration générale ». Il est crédité de 1,00 EUR prévisionnel et devra permettre le financement d'une réflexion externe visant à mettre en place un véritable plan d'aménagement, de développement urbain et de communication destiné à faire revenir des habitants à Liège.

Il y a 6 voix pour, 28 voix contre et 11 abstentions. Les amendements sont rejetés.

15.

Vote le budget initial de l'exercice 2013.

La délibération est adoptée par 26 voix pour, 19 voix contre et 0 abstention.

16.

Approuve les comptes 2012 du CPAS de Liège.

La délibération est adoptée par 26 voix pour, 19 voix contre et 0 abstention.

17.

Approuve le budget 2013 du C.P.A.S. de Liège.

La délibération est adoptée par 26 voix pour, 18 voix contre et 1 abstention.

SEANCE DU 12 JUIN 2013

Mme l'Echevin YERNA

18.

Adopte les prévisions de trésorerie pour l'année 2013 de la Régie foncière de stationnement et de services.

La délibération est adoptée par 42 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

La séance est levée à 23h45'.

PAR LE COLLEGE

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE.

Willy DEMEYER.